



PALATINE OPPORTUNITE 6 - 12 MOIS

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2024

PALATINE OPPORTUNITES 6 – 12 MOIS

OPCVM

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES LIBELLES EN EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2024

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectifs de gestion et stratégie d'investissement** :

Le Fonds cherche à obtenir une performance égale à celle de l'indicateur de référence, 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg EuroAggregate Corporate 1-3 ans, sur l'horizon de placement de 6 à 12 mois. Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire.

PALATINE OPPORTUNITES 6 - 12 MOIS promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, il contiendra une proportion minimale de 30% d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'objectif environnemental que ce fonds entend partiellement atteindre est de sélectionner des valeurs qui contribuent aux objectifs du développement durable en lien avec l'environnement sans que l'investissement nuise de façon significative à un objectif environnemental ou social. Le fonds s'attache aussi à investir dans des sociétés qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance. Enfin, le fonds prend en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs. L'objectif extra financier vise à pousser les entreprises vers une démarche de progrès en termes de pratiques ESG en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration détaillés et suivis dans le temps.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des titres analysés en interne comme étant Investment Grade, libellés principalement en euro et émis par des émetteurs situés essentiellement dans la zone OCDE. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varient selon les choix discrétionnaires de la gestion.

L'intégration de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extra financière.

Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« best-in-universe »), tandis que l'équipe de gestion fait progresser les émetteurs dans la durée à travers la politique d'engagement de PAM. L'application du filtre ESG permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%. Les instruments de maturité supérieure à 2 ans représentent au minimum 20% de l'actif net du FCP sans excéder 3 ans. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 0,50. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra notamment exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : supérieur à 1 an.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans.

L'€STR (Euro Short-Term Rate) est le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro et est calculé chaque jour par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne.

Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la BCE https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

L'administrateur de l'indice bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

L'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans mesure le marché des obligations à taux fixe émises par des sociétés industrielles, publiques et financières, libellées en euros et de qualité Investment Grade.

Bloomberg Index Services Limited (BISL) est un administrateur d'indices basé au Royaume Uni, autorisé sous l'article 34 du règlement Benchmark du UK et référencé sur le registre de la FCA à l'adresse suivante : <https://register.fca.org.uk/s/firm?id=0010X00004KQp6CQAT>
Jusqu'au 31/12/2020, BISL était inscrit sur le registre d'administrateurs d'indices tenu par l'ESMA (art.36 du Règlement UE 2016/1011). Depuis le Brexit, BISL ne figure plus sur ce registre mais, en tant qu'indice de pays tiers, la période transitoire pour s'y faire à nouveau référencer court jusqu'au 31/12/2023 (art.51 révisé du Règlement UE 2016/1011).

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

Palatine Asset Management dispose d'un plan d'action interne qui sera mis en oeuvre en cas de modification substantielle ou de cessation de l'indice de référence.

► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de taux : l'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du FCP, ici compris dans une fourchette de 0 à 0,5. En effet, la sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du FCP une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 0,50 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux d'intérêt, par une baisse de 0,50% de la valorisation du FCP.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque de crédit : le FCP peut être totalement exposé au de crédit sur les émetteurs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser, voire devenir nulle et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du fonds peut baisser du fait de l'évolution des cours des devises autres que l'euro. Ce risque reste accessoire, le risque de change supporté étant de 0,50 % maximum.

Risque de contrepartie : le FCP peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le FCP à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative du FCP.

Risque lié au recours aux dérivés : le FCP peut avoir recours à des dérivés ce qui peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels il est investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de taux. Il existe un risque que le FCP ne soit pas, à tout moment, investi sur les marchés de taux les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les titres de créances les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque opérationnel : le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels il investit.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Lors de sa réunion du 12 décembre, la BCE a baissé à nouveau ses taux directeurs de 25bps: taux de facilité de dépôt abaissé de 3.25% à 3.00%, taux «refi» de 3.40% à 3.15% et taux de facilité de prêt marginal de 3.65% à 3.40%. Ainsi après dix hausses consécutives de ses taux directeurs entre juillet 2022 et octobre 2023 dont le cumul avait atteint 450bps, soit la plus forte progression des taux directeurs depuis la création de l'euro en 1999 en un laps de temps aussi court et après cinq statu-quo consécutifs, la BCE, après avoir procédé à une 1ère baisse de ses taux directeurs en juin, à une 2nde baisse en septembre après une pause en juillet et à une 3ème baisse en octobre, a donc décidé d'une 4ème baisse en décembre. Il convient de rappeler que la baisse de septembre s'était accompagnée d'une «restructuration» des taux directeurs entre eux par réduction de l'écart entre chacun. Ainsi, alors que le

taux de facilité de dépôt avait été réduit de 25bps, le taux de refinancement («taux refi») et le taux de facilité de prêt marginal avaient eux été réduits de 60bps. Par le resserrement de l'écart entre ses taux directeurs, le but de la BCE était de réduire la volatilité des taux sur les marchés interbancaires. Ces 3 taux s'établissent donc désormais à 3.00%, 3.15% et 3.40%, soit seulement 40bps d'écart entre le plus bas et le plus haut.

En ce qui concerne les divers plans d'achats d'actifs dans le marché, la situation n'évolue pas, la BCE continuant de réduire la taille de son bilan. Pour le portefeuille du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (Pandemic Emergency Purchase Programme, PEPP), si le réinvestissement intégral des remboursements en principal des titres arrivant à échéance était encore de vigueur tout au long du 1er semestre 2024, depuis début juillet ce portefeuille est réduit de 7,5Mds€ par mois en moyenne au 2ème semestre avant que les réinvestissements ne s'arrêtent totalement en fin d'année. Enfin on signalera que les derniers encours de TLTRO III («Targeted Long Term Refinancing Operation») arrivent à échéance en décembre de cette année et ne s'élevaient plus qu'à environ 29Mds€ à fin novembre.

Dans son communiqué, les 25 membres du Conseil des gouverneurs présidé par Christine Lagarde a justifié son action par un processus de désinflation «en bonne voie» mais s'accompagnant d'«une reprise économique plus lente» qu'anticipé en septembre. Ce discours est confirmé par les nouvelles projections économiques concomitamment publiées par la BCE qui ont fait état de prévisions en baisse tant de croissance pour 2024 à 2026 que d'inflation pour 2024 et 2025. Ainsi table-telle désormais sur une hausse de 0,7% du PIB en 2024, contre 0,8% prévu auparavant, puis 1,1% en 2025 et 1,4% en 2026. Concernant l'inflation globale, elle l'anticipe en moyenne à 2,4% en 2024, 2,1% en 2025, 1,9% en 2026 et 2,1% en 2027. Mais, une certaine vigilance reste nécessaire compte tenu des tensions sur le commerce mondial avec, notamment, l'arrivée au pouvoir du nouveau président américain en janvier 2025 et la décarbonation des économies qui sont des facteurs potentiels de hausse de l'inflation. Enfin on notera que, si le calendrier de baisses de taux supplémentaires semble incertain, la BCE ne mentionne plus comme auparavant dans son communiqué que les taux devaient rester «restrictifs aussi longtemps que nécessaire» pour ramener l'inflation à l'objectif mais, qu'à la place, il est indiqué qu'«avec le temps, l'atténuation progressive des effets de la politique monétaire restrictive devrait soutenir un redressement de la demande intérieure».

Il doit être souligné que cette décision de la BCE est intervenue en plines turbulences politiques au sein des deux principales économies de la zone euro également susceptibles de freiner la croissance, puisqu'en France un nouveau gouvernement doit être nommé après la chute du 1er ministre Barnier et qu'en Allemagne des élections anticipées doivent se tenir en février.

En ce qui concerne la croissance économique de la zone euro, on rappellera que, si en 2020 le PIB avait chuté de -6.4% à raison de la «crise covid», il avait rebondi à +5.2% en 2021 en sortie de confinement. Puis en 2022, la croissance de la zone euro s'est quand même affichée à +1.8% en dépit des effets récessifs du conflit russo-ukrainien sur l'activité économique. En revanche la croissance a franchement décéléré en 2023 puisque, selon Eurostat, les 20 pays partageant la monnaie unique ont enregistré une croissance de seulement 0,5%. En 2024, en rythme trimestriel, le PIB s'est affiché en hausse à +0.4% au Q3 contre +0.2% au Q2, +0.3% au Q1 et +0% au Q4 2023. En rythme annuel, le PIB s'est établi également en hausse à +0.9% au Q3 contre +0.5% au Q2, +0.4% au Q1 et +0.1% au Q4 2023. Si les risques de récession semblent pour l'instant avoir été repoussés, le niveau de l'activité demeure faible et cette faiblesse pourrait s'accroître. En effet, en ce qui concerne l'indice PMI Markit composite zone euro, combinant services et activité manufacturière, il s'affiche certes en hausse à 49.5 en décembre contre 48.3 en novembre mais demeure sous les 50 pour le deuxième mois consécutif. L'indice PMI du secteur des services repasse au-dessus des 50 en décembre alors qu'il avait chuté en-dessous de ce seuil en novembre à 49.5. EN revanche l'indice PMI du secteur industriel demeure stable en décembre à 45.2 comme en novembre et demeure sous les 50 pour le 30ème mois consécutif ! La croissance de la zone euro continue donc de se montrer extrêmement faible notamment dans les secteurs industriels. Pour ce qui concerne l'inflation globale de la zone euro, rappelons qu'elle avait atteint son pic en octobre 2022 en rythme annuel à +10.6% (niveau le plus élevé enregistré par l'office européen des statistiques depuis le début de la publication de l'indicateur en janvier 1997) avant de se replier régulièrement par la suite. En décembre l'inflation globale en zone Euro ressort en hausse à +2.4% contre +2.2% en novembre, +2% en octobre et +1.7% en septembre (qui était son plus bas niveau depuis trois ans et demi grâce au recul des tarifs de l'énergie) et s'éloigne donc à nouveau des 2% cibles d'équilibre de moyen-terme de la BCE. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac), indicateur de référence des banquiers centraux, demeure quant à elle à nouveau stable en décembre +2.7% comme en novembre, octobre et septembre et se maintient donc toujours plus proche des 3% que des 2%. En ce qui concerne le taux de chômage de la zone euro, il demeure stable à 6.3% en octobre comme en septembre et août. Ainsi malgré une faible croissance économique, l'indicateur se maintient à son plus bas niveau depuis que l'office européen des statistiques a commencé à compiler cette série en avril 1998 pour les pays ayant adopté la monnaie unique. Il demeure donc toujours très nettement en-dessous de

son niveau prépandémique de 7.4% en février 2020. On ne peut que constater que le niveau extrêmement faible de la croissance actuelle de la zone euro n'a toujours pas de réelle traduction dans les chiffres du chômage. Mais les nombreuses annonces de fermetures de sites de production récemment annoncées tant en France qu'en Allemagne pourraient en revanche peser sur l'évolution de l'emploi.

Dans ce contexte, en décembre, la moyenne mensuelle de l'Ester s'est affichée à +3.064% (+3.165% en novembre), celle du swap 1 an OIS à +2.131% (+2.250% en novembre) et celle de l'Euribor 3 mois à +2.825% (+3.007% en novembre).

Pour ce qui est des rendements obligataires de la zone euro, ils auront été en hausse quasi-continue de début 2021 jusqu'au début octobre 2023 où ils ont atteint leur plus haut en réaction à la forte hausse de l'inflation et aux resserrements monétaires des principales banques centrales. Mais en novembre et décembre 2023, ils ont enregistré une baisse spectaculaire dans le sillage des excès d'anticipations de baisses des taux directeurs tant aux USA qu'en zone euro. Depuis le début de l'année 2024, la correction de ces anticipations excessives de baisse des taux directeurs de fin 2023 ont été à l'œuvre de telle sorte que les rendements obligataires ont été orientés à la hausse tout au long du 1er semestre. Le second semestre est quant à lui caractérisé par un égal mouvement de baisse mais aux évolutions très erratiques. Après une détente continue en juillet, août et septembre grâce au repli concomitant de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique, les taux obligataires de la zone euro alternent hausses et baisses: tensions en octobre, détente en novembre et nouvelles tensions en décembre. Ces mouvements erratiques ont été essentiellement la conséquence de variations d'anticipations concernant les niveaux de croissance et d'inflation aux Etats-Unis. Ainsi le taux du Bund 10 ans s'affiche fin décembre à +2.36% contre +2.09% fin novembre, +2.39% fin octobre et +2.12% fin septembre (plus bas historique à -0.86% début mars 2020 et plus haut à +2.97% début octobre 2023). De même le taux du BONOS espagnol 10 ans s'affiche en hausse fin décembre à +3.06% contre +2.79% fin novembre, +3.09% fin octobre et 2.92% fin septembre (plus bas historique à -0.02% mi-décembre 2020 et plus haut à +4.06% début octobre 2023) tout comme celui du BTP italien 10 ans à +3.52% fin décembre contre +3.27% fin novembre, +3.65% fin octobre et +3.45% fin septembre (plus bas historique à +0.52% mi-décembre 2020 et plus haut à +4.98% mi-octobre 2023). Il en a été de même pour l'OAT 10 ans française qui termine le mois de décembre à +3.19% contre +2.89% fin novembre, +3.13% fin octobre et +2.92% fin septembre. Mais le spread OAT/bund est passé d'un mois sur l'autre à +83bps fin décembre contre +80bps fin novembre, +73bps fin octobre et +80bps fin septembre (ce spread était tout début 2024 à 53bps). Cela est la conséquence directe du résultat des élections européennes françaises qui s'est traduit par la poussée des extrêmes, la dissolution de l'Assemblée et l'absence de majorité parlementaire.

En ce qui concerne les spreads de crédit court-terme des émetteurs bancaires, après s'être considérablement accrus en avril et mai 2020 suite à la crise sanitaire, ils n'ont cessé de se réduire au cours des mois qui ont suivi jusqu'à repasser en territoires négatifs et atteindre des niveaux bien inférieurs à ceux d'avant crise! Mais le revirement de politique monétaire de la BCE ainsi que le conflit russo-ukrainien ont refait partir ces spreads très sensiblement à la hausse dès début 2022. La moyenne mensuelle des spreads à l'émission contre Ester des certificats de dépôt à 3 mois des principales banques françaises s'affiche à nouveau en sensible hausse passant de +10.1bps en novembre à +11.5bps en décembre (plus haut à +25.6bps en mai 2020 et plus bas à -5.6bps en décembre 2021) ce qui est son niveau le plus élevé depuis juin 2020! Ainsi la normalisation en cours de la politique monétaire de la BCE (dont le remboursement intégral des opérations TLTRO III a eu lieu en décembre) ont fait retrouver aux banques une réelle appétence à lever des ressources sur le court terme notamment avec l'approche du «passage de fin d'année».

Enfin, concernant le marché du crédit, l'indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate IG «générique», représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», a légèrement monté d'un mois sur l'autre passant de +56bps fin novembre à +58bps fin décembre. Il se situe donc toujours très en dessous de son niveau prévalant le 23 février 2022, veille de l'entrée des troupes russes en Ukraine, à +71bps. On rappellera également les plus hauts atteints par cet indice durant ce conflit fin septembre 2022 à +138bps. Ce niveau de l'indice a de quoi surprendre compte tenu de la faiblesse de la situation économique de la zone euro et des nombreuses difficultés actuellement rencontrées par certains de ses grands secteurs industriels que sont l'automobile, la grande distribution, l'acier, le luxe et l'immobilier se traduisant par de nombreuses annonces de fermeture de sites notamment en France et en Allemagne (cf indice PMI industriel sous le seuil des 50 pour le 30ème mois consécutif).

Sur l'année 2024, la performance du fonds Palatine Opportunités 6-12M est de 4,18% pour la part I et 4,16% pour la part R comparé à l'indicateur de référence qui délivre 3,98%, soit un différentiel de performance positif de 20 et 16 points de base.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2024, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2024, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

V – EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Au 31/12/2024 :

- ✓ position vendeuse de 260 contrats Euro Bobl 03/2025 en exposition, représentant de 15.3% de l'actif ;
- ✓ position acheteuse de 150 contrats Euro Schatz 03/2025 en exposition, représentant de 8% de l'actif.

VI - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de PALATINE ASSET MANAGEMENT à l'adresse suivante : www.palatine-am.com

La prestation d'intermédiation est confiée par le délégataire de gestion financière à Natixis TradEx Solutions (anciennement Natixis Asset Management Finance (NAMFI)), société anonyme de droit français dotée d'un capital social de 15 millions d'euros, Natixis TradEx Solutions a obtenu le 23 juillet 2009 de l'ACPR un agrément de banque prestataire de services d'investissement. Les deux sociétés appartiennent au même groupe.

Natixis TradEx Solutions a notamment pour objet d'assurer une prestation d'intermédiation (i.e. réception-transmission et exécution d'ordres pour compte de tiers) principalement auprès de sociétés de gestion du groupe.

Informations sur les risques de conflits d'intérêt :

Dans le cadre de ses activités, le délégataire de gestion financière est amené à passer des ordres pour le compte des portefeuilles dont il assure la gestion. Il transmet la quasi-totalité de ses ordres sur instruments

financiers résultant des décisions de gestion à Natixis TradEx Solutions. PALATINE AM, OSTRUM AM et Natixis TradEx Solutions appartiennent au même groupe (BPCE).

Le délégué de gestion financière, afin d'améliorer les rendements et les produits financiers des portefeuilles, peut avoir recours aux opérations de prises/mises en pensions livrées. Cette activité de prises et mises en pension de titres est également assurée dans sa quasi totalité par Natixis TradEx Solutions. Par ailleurs, les portefeuilles pourront conclure des prises en pension notamment au titre du remplacement des garanties financières reçues en espèces du fait de ces opérations de prises et mises en pension de titres.

Natixis TradEx Solutions peut intervenir en mode « principal » ou en mode « agent ». L'intervention en mode « principal » correspond à une intervention en tant que contrepartie des portefeuilles gérés par le délégué de gestion financière. L'intervention en mode « agent » se traduit par un travail d'intermédiation de Natixis TradEx Solutions entre les portefeuilles et les contreparties de marché. Celles-ci peuvent être des entités appartenant au groupe de la société de gestion ou du dépositaire.

Le volume des opérations de cessions temporaires traitées par Natixis TradEx Solutions lui permet d'avoir une bonne connaissance de ce marché et d'en faire ainsi bénéficier les portefeuilles gérés par le délégué de gestion financière. Pour plus d'information concernant les risques, se référer à la rubrique « profil de risque » et « informations sur les garanties financières ».

Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Annexe ESG : Reporting article 29 LEC de la Loi Energie Climat n°2019-1147 du 08/11/2019

ex act.173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC.

L'analyse des critères ESG (sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance) de Palatine AM d'un émetteur (action ou dette) permet d'évaluer la démarche RSE des entreprises. Notre démarche ESG se matérialise par une politique d'intégration des risques de durabilité et l'intégration dans notre gestion des critères environnementaux sociaux et de gouvernance.

Palatine AM est convaincu que la prise en compte de ces critères ESG est source de performance financière sur le long terme. Cette démarche permet d'associer toutes les équipes de la société de gestion.

Palatine AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Son engagement a pour vocation de pousser les entreprises dans une démarche de progrès. Elle passe par une politique de vote axée sur les critères ESG, un dialogue avec les entreprises et un engagement collaboratif avec WDI.

Toutes les informations concernant l'article 29 LEC de la Loi Energie Climat et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>.

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG et de critères liés au changement climatique par le fonds

Ce fonds applique des exclusions normatives, sectorielles et de controverses dont la liste est accessible à l'adresse suivante www.palatine-am.com

b) Politique de vote et engagement

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

En 2024, le filtre ESG a exclu un minimum de 20% des émetteurs les plus mal notés de l'univers d'investissement de départ.

Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Le produit financier réalise une part d'investissements durables, d'au moins 10%, ayant un objectif environnemental pour laquelle il s'assure du respect du principe de DNSH et d'une bonne gouvernance.

Le produit financier intégrera également l'alignement à la taxonomie dans sa gestion. Les investissements corporate devront permettre d'atteindre un alignement minimum du portefeuille de 0%.

L'annexe périodique SFDR figure à la fin de ce rapport.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2024, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (25 collaborateurs fin de période) a représenté 3 069 K€, et se décompose pour 2 279 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 790 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
DE0001104891	BOBL 0.4% 13/09/24	Achat d'obligations	08/08/2024	400 000 000	4 003 921
FR0013509726	BPCEGP 0.625% 04/28/25	Vente d'obligations	17/09/2024	40	3 944 463
DE0001102416	DBR 0.25% 02/15/27	Achat d'obligations	30/12/2024	400 000 000	3 864 890
FR0013521960	EIFFAGE 1.625% 14/01/27	Achat d'obligations	06/02/2024	40	3 782 440
666902381IPA	SAVENCIA SA 240624 FIX 0.0	Achat TCN	12/06/2024	3 000 000	2 996 055
666903981IPA	SAVENCIA SA 041224 FIX 0.0	Achat TCN	30/10/2024	3 000 000	2 990 268
666903745IPA	BONDUELLE 271224 FIX 0.0	Achat TCN	08/11/2024	3 000 000	2 986 372
666903623IPA	SAVENCIA SA 041124 FIX 0.0	Achat TCN	18/09/2024	3 000 000	2 986 054
666902847IPA	AMCOR UK FINANCE PLC 150824 FIX 0.0	Achat TCN	19/06/2024	3 000 000	2 982 593
666902361IPA	BONDUELLE 180624 FIX 0.0	Achat TCN	16/04/2024	3 000 000	2 978 701

VIII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2024 :
- Obligation = 1,43 % de l'actif net
- OPCVM = 9,07 % de l'actif net

IX - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

- Depuis le 2 janvier 2024, la gestion financière est déléguée à Ostrum Asset Management dans le cadre d'un partenariat stratégique et afin de bénéficier de ses capacités d'analyse crédit. Palatine Asset Management et Ostrum Asset Management appartiennent au même groupe (BPCE).
- Evolutions ESG : certains minima à respecter sont modifiés mais respectent toujours les minima imposés par la réglementation SFDR :

- Couverture de la notation ESG : 90% (au lieu de 100%) de ses titres vifs sont investis parmi les émetteurs qui, sur le plan ESG, font partie des mieux notés de l'univers d'investissement.
 - Taux d'alignement aux caractéristiques Environnementales et/ou Sociales : 75% minimum des investissements (au lieu de 90%).
 - La note ESG du portefeuille ne doit plus impérativement être supérieure à la note ESG de l'indicateur de référence.
- Le prospectus et l'annexe précontractuelle SFDR ont été mis à jour et sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse :
<https://www.palatine-am.com/client-prive/obligataires/palatine-opportunités-6-12-mois-r>
Rubrique Découvrir le fonds / Prospectus.
- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :
Néant.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
PALATINE OPPORTUNITE 6-12
MOIS

Identifiant d'entité juridique :
6965008N0N5BLJX7SD36

Caractéristiques environnementales et sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

NON

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __ %

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une portion de 46,57% d'investissement durables.

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnement au titre de la taxinomie de l'UE.

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnement au titre de la taxinomie de l'UE.

ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales **mais n'a pas réalisé d'investissement durables**.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

PALATINE OPPORTUNITE 6 – 12 MOIS a promu des caractéristiques environnementales sur la période.

La mesure de l'atteinte de la promotion des caractéristiques environnementales est publiée ci-après en date de chaque fin de trimestre.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille a été la suivante (hors cash et assimilé) :

1- Entreprises :

Indicateurs	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne annuelle
Respect des politiques d'exclusions	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% min.	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant de bonnes pratiques de gouvernance	100%	100%	94,61%	89,47%	96,02%
Pourcentage de valeurs investies ayant une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des Nations Unies	91,31%	91,99%	86,33%	85,94%	88,89%
Pourcentage de valeurs respectant le DNSH	49,98%	49,02%	54,94%	52,59%	51,63%

2- Souverain :

Indicateurs	Moyenne annuelle des mesures trimestrielles
Respect des politiques d'exclusions	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% minimum	100%
Contribution environnementale (pourcentage des valeurs investies faisant partie des 80% des plus gros contributeurs de l'OCDE aux ODD)	100%
Pourcentage de valeurs investies dont le DNSH est limité	100%
Pourcentage de valeurs investies observant des pratiques de bonne gouvernance	100%

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille par rapport à son indice de référence a été la suivante :

1. Entreprises :

Indicateurs	Fonds					Univers d'investissement				
	T1	T2	T3	T4	Moyenne	T1	T2	T3	T4	Moyenne
Note ESG (sur 20)	12,15	11,99	11,86	11,96	11,99	11,03	11,02	11,13	11,12	11,07

2. Souverains :

Indicateurs	Fonds					OCDE				
	T1	T2	T3	T4	Moyenne	T1	T2	T3	T4	Moyenne
Note ESG	16,67	16,67	16,67	16,53	16,64	15,83	15,83	15,83	15,83	15,83
Intensité carbone (en TCO2e/MeurPIB)	376,22	376,22	376,22	377,77	376,61	487,05	487,05	487,05	487,05	487,05
Nombre de pays en violation des traités internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

○ ...Et par rapport aux périodes précédentes ?

1. Entreprises :

Indicateur	Moyenne 4T - 31/12/2023		Moyenne 4T - 31/12/2024	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	11,65	10,96	11,99	11,07

2. Souverain :

Indicateur	Moyenne 4T - 31/12/2023		Moyenne 4T - 31/12/2024	
	Fonds	OCDE	Fonds	OCDE
Note ESG (sur 20)	*	*	16,64	15,83
Intensité carbone (en TCO2e/MeurPIB)	332,71	534,18	376,61	487,05
Nombre de pays en violation des traités internationaux	0	1	0	0

*Le calcul de la note ESG des souverains est calculée depuis mars 2024. Nous ne disposons donc pas de données pouvant être comparées à la période des 4 trimestres 2023.

○ Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le fonds PALATINE OPPORTUNITE 6-12 MOIS avait comme objectif d'investissement durable environnemental :

1- Pour les émetteurs Entreprises :

- a. Sélectionner des entreprises dont l'activité ne porte pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité :
 - i. 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM
 - ii. 51,63% des entreprises investies ont passé les filtres de vérification du DNSH de Palatine AM.
- b. Investir dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable : 100% des valeurs qualifiées de durables ont eu une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des Nations Unies.
- c. Investir dans des entreprises ayant des pratiques de bonne gouvernance : 96,02% des sociétés investies respectent les seuils fixés par Palatine AM permettant de qualifier de bonne leur gouvernance.

2- Pour les émetteurs Souverains :

- a. Sélectionner des émetteurs qui ne portent pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité :
 - i. 100% des émetteurs investis respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
 - ii. 100% des émetteurs investis ont passé les filtres de vérification du DNSH de Palatine AM.
- b. Investir dans des émetteurs qui contribuent aux enjeux du développement durable : 100% des

émetteurs investis font partie des 80% des plus gros contributeurs de l'OCDE aux ODD

- c. Investir dans des émetteurs ayant des pratiques de bonne gouvernance : 100% des émetteurs investis respectent les seuils fixés par Palatine AM permettant de qualifier de bonne leur gouvernance

○ Dans quelle mesure les investissements durables que ce produit a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Aucun investissement qualifié de durable n'a porté préjudice aux facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Au cours de la période (moyenne des 4 trimestres), les principales incidences négatives du fonds ont été les suivantes :

Corporates			
		Valeurs	Couvertures
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	5 214,48	95,37%
	Émissions de GES de niveau 2	1 964,03	95,37%
	Émissions de GES de niveau 3	138 628,88	94,54%
	Émissions totales de GES	145 807,39	94,54%
2. Empreinte carbone		1 015,12	94,54%
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements		1 216,06	95,68%
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3,36%	92,38%
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation	53,54%	95,37%
	Production	0,74%	94,54%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Nace A	0,15	100,00%
	Nace B	0,51	100,00%
	Nace C	5,12	96,19%
	Nace D	1,53	100,00%
	Nace E	1,38	100,00%
	Nace F	0,14	100,00%
	Nace G	0,49	100,00%
	Nace H	0,08	99,29%
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		6,43%	80,45%
8. Rejets dans l'eau		1,74	94,46%
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs		6,94	95,37%
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales		0,00%	100,00%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		0,00%	93,93%
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé		14,25%	93,83%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance		40,53%	94,27%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)		0,00%	100,00%
Souverains			
15. Intensité de GES		376,61	100,00%
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		0	100,00%
Immobiliers			
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers			
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique			
Additionnels - Tableau 2 & 3			
II.2. Émissions de polluants atmosphériques		0,22	95,37%
III.15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption		2,17%	92,05%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?

La prise en compte des principes directeurs de l'OCDE et des principes des NU se fait en plusieurs étapes :
Au cours de la période :

1. Pour les émetteurs Entreprises :
 - Gestion des controverses : aucune valeur investie n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux droits humains.
 - Compliance des entreprises investies aux principes des Nations Unies ou de l'OCDE : le portefeuille a détenu en moyenne 81,44% de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.
 - Evaluation des politiques de lutte contre la corruption : 97,84% des sociétés investies au sein du fonds ont présenté des politiques de lutte contre la corruption.
 - Notation ESG : La note ESG moyenne est 11,99/20.
2. Pour les émetteurs Souverains :
 - Gestion des controverses : aucun émetteur Souverain investi n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux droits humains ou n'a violé un accord international (PAI 16)
 - Politiques de lutte contre la corruption : 100% des émetteurs Souverains investis ont un score d'évaluation de leur politique de lutte contre la corruption (Corruption Perception Index) supérieur au seuil d'exclusion fixé par Palatine AM
 - Vérification des bonnes pratiques en matière de transparence fiscale : 100% des émetteurs Souverains investis ne figurent pas dans la liste excluant les émetteurs non coopératifs d'après le Code général des impôts français ainsi que ceux figurant sur la liste noire des paradis fiscaux de l'OCDE.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La part moyenne d'investissement ayant pris en compte des principales incidences négatives sur la période a été de 51,63% pour les titres Entreprises et 100% pour les titres Souverains.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les 15 principaux investissements du produit financier (ou 50% des investissements du produit financier) sur la période ont été les suivants :

Principaux investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ANS (I)	OPC	5,93%	France
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ANS (I)	OPC	3,16%	France
EIFPAGE 1.625% 14/01/27	Industrie	2,13%	France
FE NEW NV 1.50% 27/05/25 *EUR	Consommation discrétionnaire	1,28%	Italie
THALES 4% 18/10/25 *EUR	Industrie	1,27%	France
ERFFP 3.75% 17/07/26	Santé	1,26%	Luxembourg
SGOFP 1.625% 08/10/25	Industrie	1,18%	France
ALD SA 4.375% 23/11/26 *EUR	Consommation discrétionnaire	1,16%	France
NK 2 12/10/24	Matériaux de base	1,13%	France
ELOFR 2.375% 04/25/25	Consommation de base	1,11%	France
LEASYS 4.375% 12/07/24	Industries	1,10%	Italie
QUADIENT 2.25% 03/02/25	Technologies	0,99%	France
DIAGEO FIN 3.50% 26/06/25 *EUR	Consommation de base	0,93%	Royaume Uni
BANQUE POSTALE TV20-170626	Finance	0,90%	France
HOWOGE WOH 0% 01/11/24 *EUR	Immobilier	0,89%	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

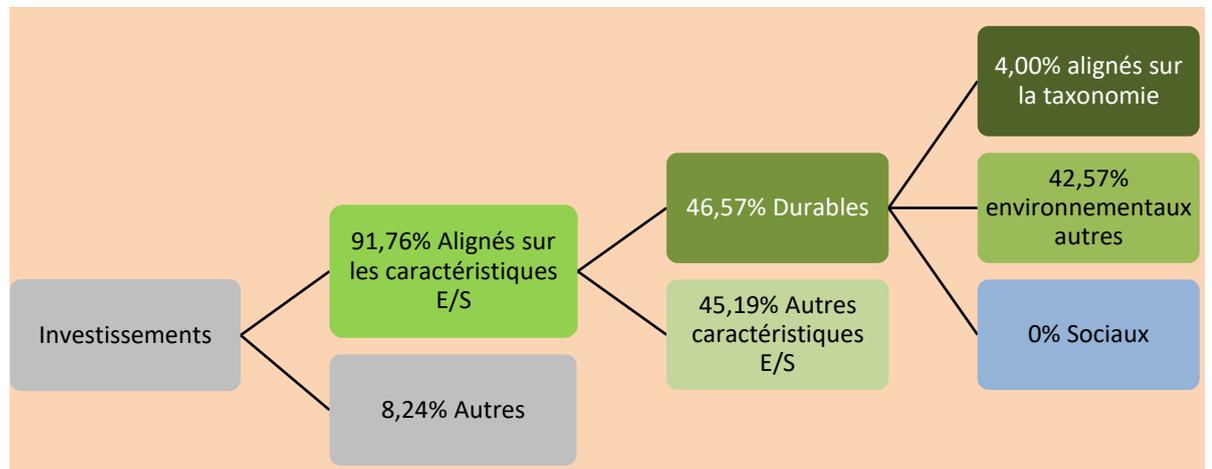
Le produit financier a investi en moyenne 46,57% de son actif dans des investissements alignés à son objectif environnemental.

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs au cours de la période a été la suivante :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissement** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2024 au 31/12/2024

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 **Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie #1A **Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie #1B **Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

○ Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les principaux secteurs d'investissement au cours de la période ont été les suivants :

- Financier
- Industrie
- Consommation discrétionnaire
- Consommation de base
- Technologie
- Services publics
- Santé
- Matériaux de base
- Télécommunications
- Immobilier



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE¹ ?

Ce produit financier n'entend pas réaliser d'investissements durables environnementaux alignés à la taxonomie de l'UE.

○ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie ?

- Oui
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

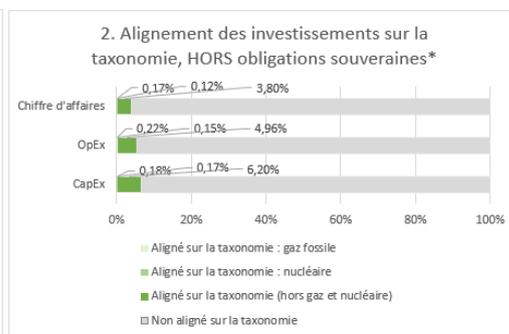
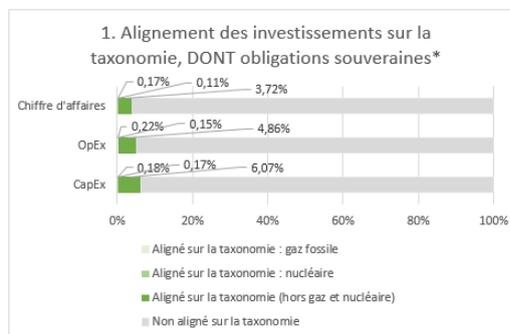
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburant à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – Voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

○ Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Types d'activités	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne
Activités habilitantes	0,33%	0,32%	0,42%	0,12%	0,30%
Activités transitoires	1,41%	1,26%	2,94%	2,89%	2,12%

○ Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable car, jusqu'à présent, la taxonomie n'était pas calculée pour ce fonds



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables sur le plan environnemental en moyenne sur la période est de 46,57% :

Environnement (hors taxonomie)	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne périodes
Investissements durables	45,47%	44,74%	47,12%	48,95%	46,57%



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » de 8,24% sont composés des devises et d'OPCVM non alignés au 31/12/2024.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants de l'approche extra-financière pour sélectionner les investissements au cours de la période ont été les suivants :

- **Filtre d'exclusions sectorielles et normatives** : 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
- **Vérification du principe de DNSH de Palatine AM** pour 51,63% des investissements des émetteurs Entreprises effectués sur la période et 100% sur des émetteurs Souverains effectués sur la période.
- **Filtre notation ESG** :
 - 100% des valeurs investies ont une note ESG supérieure à la note seuil permettant une exclusion de 20% des moins bonnes valeurs. Cette note seuil a été revue trimestriellement tout au long de la période.
 - Note ESG moyenne des émetteurs Entreprises sur la période de 11,99/20, supérieure à celle de l'indice de référence qui est de 11,07/20.
 - Note ESG moyenne des émetteurs Souverains sur la période est de 16,64/20, supérieure à celle de l'indice de référence souverain qui est de 15,83/20.
- **Contribution positive à l'un des ODD environnementaux des Nations Unies** :
 - Emetteurs Entreprises : 88,89% des valeurs investies au cours de la période ont une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux définis par les Nation Unies.
 - Emetteurs Souverains : 100% des valeurs investies au cours de la période ont une contribution positive aux ODD environnementaux.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière de durabilité des activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.





Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.

FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS

86, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

Associé

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	127 525 349,21
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	127 525 349,21
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	41 839 840,02
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	37 373 386,05
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	4 466 453,97
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	18 186 248,42
OPCVM	18 186 248,42
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	236 200,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	187 787 637,65
Créances et comptes d'ajustement actifs	326 483,10
Comptes financiers	12 813 605,14
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	13 140 088,24
Total de l'actif I+II	200 927 725,89

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	192 566 284,63
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	8 048 688,08
Capitaux propres I	200 614 972,71
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	200 614 972,71
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	236 200,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	236 200,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	75 681,17
Concours bancaires	872,01
Sous-total autres passifs IV	76 553,18
Total Passifs : I+II+III+IV	200 927 725,89

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	2 673 681,52
Produits sur titres de créances	1 192 198,17
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	196 305,42
Sous-total produits sur opérations financières	4 062 185,11
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-10,22
Sous-total charges sur opérations financières	-10,22
Total revenus financiers nets (A)	4 062 174,89
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-231 096,58
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-231 096,58
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	3 831 078,31
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	803 827,82
Sous-total revenus nets I = (C+D)	4 634 906,13
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 799 893,49
Frais de transactions externes et frais de cession	-66 470,79
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 733 422,70
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	448 573,94
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	2 181 996,64

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 082 217,52
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-962,09
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 081 255,43
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	150 529,88
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 231 785,31
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	8 048 688,08

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais égale à celle de l'indicateur de référence (80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans).

PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.

La promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales se fera selon une méthodologie d'analyse ESG, notamment par la prise en compte de la notation ESG qui privilégie les émetteurs les mieux notés indépendamment de leur secteur d'activité dans la construction du portefeuille (approche Best in Universe). Cette méthodologie permet ainsi de promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) dans ce fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	52 189 012,66	95 640 931,33	180 865 228,45	166 510 012,34	200 614 972,71
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I en EUR					
Actif net	22 863 655,16	67 432 716,70	160 397 603,49	145 031 722,13	133 992 783,65
Nombre de titres	22 722,751	67 049,043	159 968,564	138 976,217	123 240,673
Valeur liquidative unitaire	1 006,20	1 005,72	1 002,68	1 043,57	1 087,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,32	-4,00	1,63	-0,18	11,82
Capitalisation unitaire sur revenu	1,73	4,02	4,34	23,23	25,18
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R en EUR					
Actif net	29 325 357,50	28 208 214,63	20 467 624,96	21 478 290,21	66 622 189,06
Nombre de titres	291 523,932	280 660,072	204 302,627	206 026,082	613 506,598
Valeur liquidative unitaire	100,59	100,50	100,18	104,25	108,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,03	-0,40	0,16	-0,01	1,18
Capitalisation unitaire sur revenu	0,14	0,36	0,41	2,30	2,49

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour ou à défaut au dernier cours coté du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

A l'exception des Bons émis par les Etats de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés (contrats de pension, etc...) sont valorisés :

- Pour les instruments à taux variables au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit ;
- Pour les instruments à taux fixe, sur la base du prix de marché et en l'absence de prix de marché incontestable actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat)

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et / ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat.
Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCV	Assiette	Taux/Barème	
			Part I	Part R
1	Frais de gestion financière et	Actif Net	0,60 % TTC maximum	1,10 % TTC maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			
3	Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*	Non significatif*
4	Prestataires percevant des commissions de mouvement : la société de gestion et/ou le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	NEANT	NEANT
5	Commission de surperformance	Actif Net	30 % TTC maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence (1)	30 % TTC maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence (1)

*OPC investissant moins de 20% dans d'autres OPC

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 5 blocs de frais évoqués ci-dessus et doivent dans ce cas être mentionnés ci-après :

- Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

(1) A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et supérieure à celle de son indicateur de référence sur la période d'observation, l'année civile. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans du 01/01/2022 au 30/06/2022 puis de 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans à compter du 01/07/2022.

Swing pricing

La société de gestion a mis en place, à compter du 31/12/2023, une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP.

Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP.

Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	Capitalisation	Capitalisation
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	166 510 012,34
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	127 592 602,76
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-100 133 398,83
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 831 078,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 733 422,70
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 081 255,43
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	200 614 972,71

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I		
Parts souscrites durant l'exercice	59 816,159	64 218 691,03
Parts rachetées durant l'exercice	-75 551,703	-80 084 406,34
Solde net des souscriptions/rachats	-15 735,544	-15 865 715,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	123 240,673	
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R		
Parts souscrites durant l'exercice	594 651,226	63 373 911,73
Parts rachetées durant l'exercice	-187 170,710	-20 048 992,49
Solde net des souscriptions/rachats	407 480,516	43 324 919,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	613 506,598	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I FR0013468766	Capitalisation	Capitalisation	EUR	133 992 783,65	123 240,673	1 087,24
PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R FR0013468774	Capitalisation	Capitalisation	EUR	66 622 189,06	613 506,598	108,59

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	127 525,34	111 622,24	15 903,10	0,00	0,00
Titres de créances	41 839,84	40 813,79	1 026,05	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 813,61	0,00	0,00	0,00	12 813,61
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,87	0,00	0,00	0,00	-0,87
Hors-bilan					
Futures	NA	-14 595,85	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		137 840,18	16 929,15	0,00	12 812,74

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	6 167,65	8 453,80	28 356,40	84 547,49	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	23 409,34	14 884,44	1 971,76	1 574,30	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 813,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	16 047,75	-30 643,60	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	42 389,73	23 338,24	30 328,16	102 169,54	-30 643,60	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-0,87	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	116 812,93	3 023,27	7 689,14
Titres de créances	17 472,54	7 967,83	16 399,48
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	134 285,47	10 991,10	24 088,62

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	326 483,10
Total des créances		326 483,10
Dettes		
	Frais de gestion fixe	17 699,53
	Frais de gestion variable	57 981,64
Total des dettes		75 681,17
Total des créances et des dettes		250 801,93

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	118 748,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	30 944,68
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	17 603,81
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	54 366,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	7 228,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	2 204,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			2 877 230,55
	FR0013534674	BPCE ISSUER 0.5% 15-09-27	2 877 230,55
TCN			0,00
OPC			18 186 248,42
	FR0014009DC5	OSTRUM SRI CREDIT 6M I	4 017 985,92
	FR0010370528	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	5 161 817,76
	FR0010377564	PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	9 006 444,74
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			21 063 478,97

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4 634 906,13
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	4 634 906,13
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 634 906,13

Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 103 874,46
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 103 874,46
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 103 874,46
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 103 874,46
Total	3 103 874,46
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 531 031,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 531 031,67
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 531 031,67
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 531 031,67
Total	1 531 031,67
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 181 996,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	2 181 996,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 181 996,64

Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 457 324,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 457 324,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 457 324,09
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 457 324,09
Total	1 457 324,09
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	724 672,55
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	724 672,55
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	724 672,55
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	724 672,55
Total	724 672,55
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			127 525 349,21	63,56
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			127 525 349,21	63,56
Banques commerciales			40 418 361,50	20,16
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 050 594,93	0,52
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	1 000 000	992 525,48	0,49
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	1 900 000	1 888 831,64	0,94
BCP 1.125% 12-02-27 EMTN	EUR	1 000 000	991 420,49	0,49
BELFIUS BANK 3.125% 11-05-26	EUR	1 400 000	1 429 751,53	0,71
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 473 253,97	0,73
BPCE ISSUER 0.5% 15-09-27	EUR	3 000 000	2 877 230,55	1,47
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 486 979,59	0,74
CA 2.8% 16-10-25	EUR	1 500 000	1 506 331,30	0,75
CAIXABANK 1.125% 12-11-26	EUR	1 000 000	971 152,74	0,48
CAN IMP BK E3R+0.47% 17-07-26	EUR	2 000 000	2 018 468,33	1,01
CAN IMP BK SYD E3R+0.7% 29-01-27	EUR	700 000	708 709,05	0,35
CLEARSTREAM BANKING AKTIENGESELLSCHAFT 0.0% 01-12-25	EUR	1 500 000	1 463 790,00	0,73
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01% 28-01-26	EUR	2 000 000	1 941 546,34	0,97
DANSKE BK 4.0% 12-01-27	EUR	2 000 000	2 101 912,79	1,05
DNB BANK A 3.625% 16-02-27	EUR	1 000 000	1 040 622,08	0,52
INTE 4.5% 02-10-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 048 631,51	1,02
KBC GROUPE 0.25% 01-03-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 461 254,38	0,73
NATL WESTMINSTER BANK 2.75% 04-11-27	EUR	2 300 000	2 306 602,26	1,15
RABOBK 1.25% 23-03-26	EUR	1 500 000	1 489 866,78	0,74
RCI BANQUE 4.125% 01-12-25	EUR	800 000	809 255,56	0,40
RCI BANQUE E3R+0.71% 14-09-26	EUR	2 000 000	2 004 536,00	1,00
SG 0.125% 17-11-26	EUR	1 500 000	1 463 866,44	0,73
SG 3.0% 12-02-27	EUR	1 900 000	1 905 662,62	0,95
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.58% 10-09-27	EUR	2 000 000	2 007 697,33	1,00
UBS GROUP AG 0.25% 03-11-26	EUR	1 000 000	977 867,81	0,49
Boissons			601 783,64	0,30
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	600 000	601 783,64	0,30
Composants automobiles			2 107 480,60	1,05
FERRARI NV E 1.5% 27-05-25	EUR	2 100 000	2 107 480,60	1,05
Construction et ingénierie			3 953 526,45	1,97
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	4 000 000	3 953 526,45	1,97
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			900 178,89	0,45
CARREFOUR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	900 000	900 178,89	0,45
Distribution spécialisée			1 016 921,23	0,51
ARVAL SERVICE LEASE 4.25% 11-11-25	EUR	1 000 000	1 016 921,23	0,51
Electricité			2 451 427,12	1,22
EDF 1.0% 13-10-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 459 149,86	0,73
RTE EDF 1.625% 27/11/25 EMTN	EUR	1 000 000	992 277,26	0,49
Equipements de communication			1 206 166,52	0,60
NOKIA OYJ 2.0% 11-03-26 EMTN	EUR	1 200 000	1 206 166,52	0,60

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements électriques			1 915 409,59	0,95
ALSTOM 0.25% 14-10-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 915 409,59	0,95
Equipements et fournitures médicaux			2 006 486,85	1,00
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 2.625% 15-10-25	EUR	2 000 000	2 006 486,85	1,00
FPI Bureautiques			1 463 388,49	0,73
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 1.5% 05-06-27	EUR	1 500 000	1 463 388,49	0,73
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			1 993 836,71	0,99
COVIVIO HOTELS SCA 1.875% 24-09-25	EUR	2 000 000	1 993 836,71	0,99
Gestion immobilière et développement			1 460 955,00	0,73
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 460 955,00	0,73
Infrastructure de transports			4 012 436,44	2,00
ABERTIS INFRA 0.625% 15-07-25	EUR	1 000 000	990 115,21	0,49
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 2.25% 24-03-25	EUR	1 000 000	1 015 318,49	0,51
SANEF STE DES AUTOROUTES DU NORD ET DE L 1.875% 16-03-26	EUR	2 000 000	2 007 002,74	1,00
Logiciels			1 513 093,32	0,75
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375% 25-02-25	EUR	1 500 000	1 513 093,32	0,75
Logiciels et services internet			1 004 576,23	0,50
DXC TECHNOLOGY COMPANY 1.75% 26-01-26	EUR	1 000 000	1 004 576,23	0,50
Machines			996 846,03	0,50
SANDVIK AB 2.125% 07-06-27	EUR	1 000 000	996 846,03	0,50
Marchés de capitaux			2 911 647,71	1,45
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	400 000	397 457,26	0,20
NATL BANK OF CANADA E3R+0.4% 06-11-26	EUR	1 500 000	1 508 482,67	0,75
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV E3R+0.55% 14-08-26	EUR	1 000 000	1 005 707,78	0,50
Media			1 512 926,71	0,75
INFORMA 3.0% 23-10-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 512 926,71	0,75
Ordinateurs et périphériques			1 628 134,82	0,81
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	1 600 000	1 628 134,82	0,81
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			2 049 591,51	1,02
EUROFINS SCIENTIFIC SE 3.75% 17-07-26	EUR	2 000 000	2 049 591,51	1,02
Papier et industrie du bois			1 037 691,23	0,52
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	1 000 000	1 037 691,23	0,52
Produits alimentaires			686 929,37	0,34
VITERRA FINANCE BV 0.375% 24-09-25	EUR	700 000	686 929,37	0,34
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 999 320,00	1,00
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.625% 10-08-25	EUR	2 000 000	1 999 320,00	1,00
Services aux collectivités			6 323 969,18	3,15
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.7% 15-10-27	EUR	1 000 000	1 008 294,62	0,50
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.25% 15-02-27	EUR	5 500 000	5 315 674,56	2,65
Services aux entreprises			3 354 352,59	1,67
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	1 500 000	1 537 248,40	0,77
ELO 2.375% 25-04-25 EMTN	EUR	1 800 000	1 817 104,19	0,90

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux professionnels			2 005 926,85	1,00
TELEPERFORMANCE SE 1.875% 02-07-25	EUR	2 000 000	2 005 926,85	1,00
Services clientèle divers			5 260 680,96	2,62
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	700 000	735 634,40	0,37
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	1 800 000	1 853 701,89	0,92
EDENRED 3.625% 13-12-26	EUR	1 500 000	1 525 343,42	0,76
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 146 001,25	0,57
Services financiers diversifiés			24 722 673,89	12,32
AMCOR UK FINANCE 1.125% 23-06-27	EUR	2 000 000	1 921 658,90	0,96
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 13-10-26	EUR	1 000 000	984 906,58	0,49
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.01% 11-05-26	EUR	2 000 000	1 925 849,86	0,96
BMW INTL INVESTMENT 3.0% 27-08-27	EUR	2 000 000	2 032 245,48	1,02
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 18-07-27	EUR	1 000 000	1 011 882,67	0,50
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 26-01-26	EUR	1 000 000	1 011 726,22	0,50
DSV FINANCE BV 2.875% 06-11-26	EUR	500 000	504 379,25	0,25
DSV FINANCE BV E3R+0.5% 06-11-26	EUR	600 000	605 130,43	0,30
EUROCLEAR BANK 0.125% 07-07-25	EUR	2 000 000	1 973 412,88	0,98
FIDELITY NATL INFORMATION SERVICES 0.625% 03-12-25	EUR	1 000 000	981 170,82	0,49
INDIGO GROUP SAS 2.125% 16-04-25	EUR	1 500 000	1 517 975,14	0,76
KERRY GROUP FINANCIAL SERVICES 2.375% 10-09-25	EUR	1 500 000	1 506 754,32	0,75
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	1 100 000	1 111 823,95	0,55
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV E3R+0.48% 19-08-27	EUR	2 000 000	2 010 135,00	1,00
OP CORPORATE BANK 0.6% 18-01-27	EUR	1 000 000	963 334,10	0,48
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	200 000	197 776,63	0,10
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.43% 21-08-26	EUR	2 000 000	2 010 624,94	1,00
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.75% 10-09-26	EUR	1 500 000	1 535 362,60	0,77
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-27	EUR	900 000	916 524,12	0,46
Services liés aux technologies de l'information			4 044 037,04	2,02
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 011 100,33	1,00
THALES SERVICES SAS 4.0% 18-10-25	EUR	2 000 000	2 032 936,71	1,02
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			964 592,74	0,48
ICADE 1.5% 13-09-27	EUR	1 000 000	964 592,74	0,48
TITRES DE CRÉANCES			41 839 840,02	20,86
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			37 373 386,05	18,63
Automobiles			1 984 246,89	0,99
RENAULT SA 090425 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 984 246,89	0,99
Banques commerciales			1 984 600,15	0,99
CREDITO EMILIANO SPA 100425 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 984 600,15	0,99
Boissons			1 483 032,07	0,74
COCA COLA HBC FINANCE BV 090625 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 483 032,07	0,74
Composants automobiles			4 985 564,80	2,49
OPMOBILITY 160125 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 995 540,04	1,50
OPMOBILITY 240225 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 990 024,76	0,99
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 957 109,43	2,47
METRO AG 230625 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 972 850,29	0,98

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAVENCIA SA 040325 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 984 259,14	1,49
Divertissement			5 961 744,18	2,97
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 220425 FIX 0.	EUR	3 000 000	2 973 328,23	1,48
VIVENDI 140225 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 988 415,95	1,49
Equipements électriques			998 012,76	0,50
NEXANS SA 230125 FIX 0.0	EUR	1 000 000	998 012,76	0,50
Equipements et instruments électroniques			1 574 298,61	0,78
LEGRAND 3.5% 29-01-27	EUR	1 500 000	1 574 298,61	0,78
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 978 541,32	0,99
ACCIONA FINANCIACION FILIALES 120525 FIX	EUR	2 000 000	1 978 541,32	0,99
Produits alimentaires			5 479 944,41	2,73
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 070325 FIX 0	EUR	2 000 000	1 988 178,69	0,99
BEL SA 290125 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 496 041,59	0,75
BONDUELLE 230125 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 995 724,13	0,99
Services aux collectivités			1 026 050,75	0,51
VEOLIA ENVIRONNEMENT 020525 OISEST 0.245	EUR	1 000 000	1 026 050,75	0,51
Services aux entreprises			2 988 485,34	1,49
SOCIETE BIC 130225 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 988 485,34	1,49
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 971 755,34	0,98
CDC HABITAT SOCIAL SA D HLM 090725 FIX 0	EUR	2 000 000	1 971 755,34	0,98
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			4 466 453,97	2,23
Electricité			4 466 453,97	2,23
ACCIONA ENERGI 280225 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 984 666,40	1,49
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 120625 FI	EUR	1 500 000	1 481 787,57	0,74
TITRES D'OPC			18 186 248,42	9,07
OPCVM			18 186 248,42	9,07
Gestion collective			18 186 248,42	9,07
OSTRUM SRI CREDIT 6M I	EUR	368	4 017 985,92	2,00
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	EUR	21 351	5 161 817,76	2,57
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	EUR	6 989	9 006 444,74	4,50
Total			187 551 437,65	93,49

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	-260	236 200,00	0,00	-30 643 600,00
EURO SCHATZ 0325	150	0,00	-16 500,00	16 047 750,00
Sous-total 1.		236 200,00	-16 500,00	-14 595 850,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		236 200,00	-16 500,00	-14 595 850,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	187 551 437,65
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	219 700,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	13 140 088,24
Autres passifs (-)	-296 253,18
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	200 614 972,71

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	EUR	123 240,673	1 087,24
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	EUR	613 506,598	108,59

PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	165 256 877,34	174 330 073,94
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	99 879 637,56	104 628 212,21
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	99 879 637,56	104 628 212,21
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	48 829 141,60	52 863 641,73
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	42 878 017,94	52 863 641,73
Titres de créances négociables	42 878 017,94	52 863 641,73
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	5 951 123,66	0,00
Organismes de placement collectif	16 335 698,18	16 696 920,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 335 698,18	16 696 920,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	212 400,00	141 300,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	212 400,00	141 300,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	264 310,19	220 033,80
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	264 310,19	220 033,80
COMPTES FINANCIERS	1 333 511,23	6 468 870,49
Liquidités	1 333 511,23	6 468 870,49
TOTAL DE L'ACTIF	166 854 698,76	181 018 978,23

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	162 836 200,34	179 791 143,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-28 947,23	295 185,62
Résultat de l'exercice (a,b)	3 702 759,23	778 899,20
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	166 510 012,34	180 865 228,45
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	212 400,00	141 300,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	212 400,00	141 300,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	212 400,00	141 300,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	132 286,42	12 449,78
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	132 286,42	12 449,78
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	166 854 698,76	181 018 978,23

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	26 355 000,00
EURO SCHATZ 0324	44 748 900,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	148 415,02	9 087,55
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 378 165,53	424 442,28
Produits sur titres de créances	1 955 377,37	189 636,64
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	4 481 957,92	623 166,47
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	21 320,83
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	21 320,83
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	4 481 957,92	601 845,64
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	323 714,30	104 729,85
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 158 243,62	497 115,79
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-455 484,39	281 783,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 702 759,23	778 899,20

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Postes du bilan et opérations à terme ferme et conditionnelles :

- Les obligations libellées en devises européennes sont évaluées au cours de clôture du jour coté sur un marché central où elles sont inscrites, ou en fonction d'un cours calculé à partir d'un spread de marché reporté sur une courbe de taux de référence.
- Toutes les obligations (françaises et étrangères) sont valorisées avec un coupon calculé à J+2.

Les titres de créances négociables à moins de trois mois peuvent être évalués de façon linéaire. Ceux à plus de trois mois sont valorisés au prix du marché du jour.

- Les OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les pensions livrées sont évaluées au prix du contrat (principal + intérêts).
- Les opérations réalisées sur les marchés à terme ferme et conditionnel sont évaluées sur les marchés français et étrangers au cours de clôture du jour • Pour les opérations de change à terme, le report déport est amorti linéairement sur la période du contrat.

- Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal + intérêt) au taux du marché. Ce prix peut être corrigé du risque de signature.

Pour les contrats dont la durée de vie est ou devient inférieure à trois mois, les flux d'intérêt à verser et à recevoir sont linéarisés sur la durée de vie restant à courir.

La société de gestion procède à l'évaluation des instruments financiers, contrats, valeurs et dépôts dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative.

Engagements hors-bilan :

- Les contrats à terme ferme sont évalués à la valeur de marché.
- Pour les opérations à terme conditionnelles, l'évaluation à la valeur de marché résulte de la traduction en équivalent sous-jacent des contrats.
- Les bons de souscription et les warrants sont inscrits à l'actif du bilan :
 - Les warrants sont considérés en engagement hors bilan au niveau du tableau d'exposition au risque action par leur traduction en équivalent d'actions sous-jacentes.
 - Les bons de souscription peuvent être inclus dans le tableau d'exposition aux risques à leur valeur boursière ou traduits en équivalent sous-jacents.
- Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux/ Barème	
			Part I	Part R
1	Frais de gestion financière et	Actif net	0,60% TTC maximum	1,10% TTC maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			
3	Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*	Non significatif*
4	Prestataires percevant des commissions de mouvement : La société de gestion et/ou le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	NEANT	NEANT
5	Commission de surperformance	Actif net	30% TTC Maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence (1)	30% TTC Maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence (1)

*OPC investissant moins de 20% dans d'autres OPC

Modalité de calcul de la commission de surperformance

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et supérieure à celle de son indicateur de référence sur la période d'observation, l'année civile. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire. L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans du 01/01/2022 au 30/06/2022 puis de 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans à compter du 01/07/2022.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée.

» Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance. Une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant au début de l'année 2022. A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 30% maximum de la surperformance) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois. La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	180 865 228,45	95 640 931,33
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	92 457 181,65	151 289 283,91
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-114 070 994,97	-66 160 121,96
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	854 623,90	44 210,13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 144 833,01	-640 988,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 135 870,00	927 575,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-889 750,00	-161 440,00
Frais de transactions	-12 845,86	-5 181,48
Différences de change	0,01	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 510 988,55	-684 105,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 832 038,61	-678 949,94
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	678 949,94	-5 155,95
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-353 700,00	117 900,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-212 400,00	141 300,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-141 300,00	-23 400,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 158 243,62	497 115,79
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	50,33 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	166 510 012,34	180 865 228,45

(*) Le 06/10/2022 Soulte de fusion relative à l'absorption du FCP PALATINE TAUX VARIABLE pour 50,33 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 960 708,11	6,58
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	88 918 929,45	53,40
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	99 879 637,56	59,98
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	5 951 123,66	3,58
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	7 044 049,25	4,23
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	26 883 407,72	16,14
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	8 950 560,97	5,38
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	48 829 141,60	29,33
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	44 748 900,00	26,87
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	44 748 900,00	26,87
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	88 918 929,45	53,40	0,00	0,00	10 960 708,11	6,58	0,00	0,00
Titres de créances	39 779 166,47	23,89	2 005 925,88	1,20	7 044 049,25	4,23	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 333 511,23	0,80
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	44 748 900,00	26,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	11 020 718,77	6,62	21 155 842,10	12,71	67 703 076,69	40,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	46 856 319,85	28,14	1 972 821,75	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 333 511,23	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	44 748 900,00	26,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	252 516,30
	Coupons et dividendes en espèces	11 793,89
TOTAL DES CRÉANCES		264 310,19
DETTES		
	Frais de gestion fixe	13 973,90
	Frais de gestion variable	118 312,52
TOTAL DES DETTES		132 286,42
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		132 023,77

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I		
Parts souscrites durant l'exercice	75 443,887	76 692 059,38
Parts rachetées durant l'exercice	-96 436,234	-98 569 834,34
Solde net des souscriptions/rachats	-20 992,347	-21 877 774,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	138 976,217	
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R		
Parts souscrites durant l'exercice	154 191,124	15 765 122,27
Parts rachetées durant l'exercice	-152 467,669	-15 501 160,63
Solde net des souscriptions/rachats	1 723,455	263 961,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	206 026,082	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	165 721,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	84 880,34
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	37 213,03
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	22 154,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	8 760,54
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	4 985,13
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			1 138 324,45
	FR001400HAC0	BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	1 138 324,45
TCN			0,00
OPC			16 335 698,18
	FR0010370528	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	5 780 993,18
	FR0010377564	PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans I	10 554 705,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			17 474 022,63

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 702 759,23	778 899,20
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 702 759,23	778 899,20

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 228 565,35	694 359,99
Total	3 228 565,35	694 359,99

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	474 193,88	84 539,21
Total	474 193,88	84 539,21

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-28 947,23	295 185,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-28 947,23	295 185,62

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-25 097,97	261 775,79
Total	-25 097,97	261 775,79

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 849,26	33 409,83
Total	-3 849,26	33 409,83

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	52 189 012,66	95 640 931,33	180 865 228,45	166 510 012,34
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I en EUR				
Actif net	22 863 655,16	67 432 716,70	160 397 603,49	145 031 722,13
Nombre de titres	22 722,751	67 049,043	159 968,564	138 976,217
Valeur liquidative unitaire	1 006,20	1 005,72	1 002,68	1 043,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,32	-4,00	1,63	-0,18
Capitalisation unitaire sur résultat	1,73	4,02	4,34	23,23
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R en EUR				
Actif net	29 325 357,50	28 208 214,63	20 467 624,96	21 478 290,21
Nombre de titres	291 523,932	280 660,072	204 302,627	206 026,082
Valeur liquidative unitaire	100,59	100,50	100,18	104,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,03	-0,40	0,16	-0,01
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14	0,36	0,41	2,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
HOWOGE WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 0.0% 01-11-24	EUR	1 700 000	1 643 245,50	0,99
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	500 000	486 447,23	0,29
SANTANDER CONSUMER BANK AG 4.5% 30-06-26	EUR	900 000	941 059,62	0,56
SCHAEFFLER AG 1.875% 26-03-24	EUR	944 000	952 225,03	0,58
TOTAL ALLEMAGNE			4 022 977,38	2,42
AUSTRALIE				
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 3.652% 20-01-26	EUR	800 000	834 499,25	0,50
TOTAL AUSTRALIE			834 499,25	0,50
BELGIQUE				
BPOST SA DE DROIT PUBLIC 1.25% 11-07-26	EUR	2 000 000	1 921 321,86	1,15
TOTAL BELGIQUE			1 921 321,86	1,15
CANADA				
TORONTO DOMINION BANK THE E3R+0.45% 20-01-25	EUR	500 000	505 773,13	0,31
TOTAL CANADA			505 773,13	0,31
DANEMARK				
NYKREDIT E3R+1.0% 25-03-24	EUR	1 500 000	1 504 238,83	0,90
ORSTED 3.625% 01-03-26 EMTN	EUR	2 800 000	2 900 087,30	1,74
TOTAL DANEMARK			4 404 326,13	2,64
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	1 200 000	1 253 519,26	0,75
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	800 000	806 663,60	0,48
CAIXABANK 0.375% 03-02-25 EMTN	EUR	1 000 000	969 551,51	0,59
TOTAL ESPAGNE			3 029 734,37	1,82
ETATS-UNIS				
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	400 000	385 005,44	0,24
VIATRIS 2.25% 22-11-24	EUR	1 000 000	985 846,97	0,59
TOTAL ETATS-UNIS			1 370 852,41	0,83
FINLANDE				
NOKIA OYJ 2.0% 11-03-26 EMTN	EUR	1 200 000	1 178 236,98	0,71
NORDEA BKP 3.625% 10-02-26	EUR	1 700 000	1 751 239,75	1,05
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	1 000 000	1 035 821,56	0,62
TOTAL FINLANDE			3 965 298,29	2,38
FRANCE				
ACCOR 2.5% 25-01-24	EUR	1 600 000	1 633 685,04	0,98
ALD 4.375% 23-11-26	EUR	1 800 000	1 853 533,72	1,12
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	1 200 000	1 236 716,49	0,74
ALTAREA 2.25% 05-07-24	EUR	100 000	99 647,35	0,06
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	500 000	484 962,50	0,29
ARVAL SERVICE LEASE 4.25% 11-11-25	EUR	1 000 000	1 017 979,37	0,61
AUCHAN 2.375% 25-04-25 EMTN	EUR	1 800 000	1 788 412,23	1,07
AUCHAN 2.625% 30-01-24 EMTN	EUR	3 500 000	3 579 023,77	2,15
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 11-05-26	EUR	1 000 000	930 014,75	0,56
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 138 324,45	0,68
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 437 498,36	0,86

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BQ POSTALE 1.0% 16-10-24 EMTN	EUR	800 000	784 782,78	0,48
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	800 000	797 848,71	0,48
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	800 000	762 842,78	0,46
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.625% 10-08-25	EUR	1 000 000	980 937,24	0,59
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	1 000 000	1 005 851,39	0,60
ENGIE 1.0% 13-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	959 857,43	0,57
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 964 592,95	1,18
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	1 300 000	1 284 913,22	0,77
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	EUR	2 500 000	2 545 981,49	1,53
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 21-10-25	EUR	1 800 000	1 824 621,79	1,10
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	600 000	588 389,95	0,35
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	1 600 000	1 587 637,16	0,95
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	800 000	835 549,10	0,50
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	1 600 000	1 593 174,47	0,96
RCI BANQUE 4.125% 01-12-25	EUR	800 000	808 971,41	0,48
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA E3R+0.58% 12-03-25	EUR	1 900 000	1 904 433,33	1,15
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.57% 04-11-24	EUR	1 000 000	1 008 628,33	0,61
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	2 100 000	1 970 809,43	1,18
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	2 000 000	1 995 706,89	1,20
SG E3R+0.8% 22-05-24 EMTN	EUR	2 000 000	2 015 981,33	1,21
TELEPERFORMANCE SE 1.875% 02-07-25	EUR	1 000 000	979 117,46	0,59
THALES SERVICES SAS 4.0% 18-10-25	EUR	2 000 000	2 043 640,60	1,23
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	200 000	194 146,90	0,11
VALEO 3.25% 22/01/24 EMTN	EUR	300 000	309 014,47	0,18
VINCI 3.375% 04-02-25 EMTN	EUR	1 000 000	1 022 626,64	0,62
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	1 300 000	1 275 043,48	0,77
TOTAL FRANCE			48 244 898,76	28,97
IRLANDE				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	EUR	1 300 000	1 353 947,30	0,81
FCA BANK E3R+1.6% 24-03-24	EUR	1 000 000	1 003 722,56	0,60
TOTAL IRLANDE			2 357 669,86	1,41
ITALIE				
FCA BANK 4.25% 24-03-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 033 464,26	0,62
FERRARI NV 1.5% 27-05-25	EUR	2 100 000	2 061 249,49	1,23
INTE E3R-4+1.56% 13-03-24	EUR	1 000 000	1 005 344,81	0,61
LEASYS 4.375% 07-12-24	EUR	2 000 000	2 011 114,92	1,20
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 141 937,59	0,69
TOTAL ITALIE			7 253 111,07	4,35
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC 3.75% 17-07-26	EUR	2 000 000	2 060 216,07	1,24
HEIDELBERGCEMENT FINANCE LUXEMBOURG 2.5% 09-10-24	EUR	1 000 000	996 129,32	0,60
TOTAL LUXEMBOURG			3 056 345,39	1,84
PAYS-BAS				
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	1 200 000	1 246 347,74	0,75
ING BANK NEDERLAND NV E3R+0.66% 02-10-26	EUR	1 000 000	1 004 606,47	0,60
ING GROEP NV 0.125% 29-11-25	EUR	1 500 000	1 449 329,30	0,87
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	1 100 000	1 095 903,10	0,66

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VITERRA FINANCE BV 0.375% 24-09-25	EUR	700 000	662 255,89	0,40
TOTAL PAYS-BAS			5 458 442,50	3,28
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 557 402,05	1,54
DIAGEO FINANCE 3.5% 26-06-25	EUR	2 000 000	2 040 540,05	1,22
MOND FIN 1.5% 15-04-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 003 778,69	0,60
MONDI FINANCE 1.625% 27-04-26	EUR	1 000 000	977 704,13	0,59
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 0.75% 15-11-25	EUR	1 500 000	1 460 541,15	0,88
SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY 0.875% 06-09-25	EUR	1 000 000	963 944,95	0,58
TOTAL ROYAUME-UNI			9 003 911,02	5,41
SUEDE				
SVEN CEL 1.125% 05-03-25 EMTN	EUR	500 000	490 824,63	0,29
SWEDBANK AB 3.75% 14-11-25	EUR	1 300 000	1 318 028,34	0,79
VOLVO TREASURY AB E3R+0.75% 31-05-24	EUR	200 000	201 315,72	0,12
TOTAL SUEDE			2 010 168,69	1,20
SUISSE				
UBS GROUP AG 0.25% 03-11-26	EUR	1 000 000	938 711,67	0,57
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	1 500 000	1 501 595,78	0,90
TOTAL SUISSE			2 440 307,45	1,47
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			99 879 637,56	59,98
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			99 879 637,56	59,98
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ALSTOM SA 150124 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 996 169,54	1,20
ALTEN SYSTEMES 020224 FIX 0.0	EUR	1 000 000	996 062,94	0,60
AVRIL SCA 220324 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 969 833,78	1,79
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 020224 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 987 755,08	1,79
ELIS SA EX HOLDELIS SA 220124 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 683,86	1,20
FINANCIERE MAR 120224 FIX 0.0	EUR	1 000 000	994 723,50	0,59
FINANCIERE MAR 230224 FIX 0.0	EUR	1 000 000	993 531,86	0,59
GROU E E3R+0.45% 12-02-24	EUR	7 000 000	7 044 049,25	4,23
ILIAD SA 110124 FIX 0.0	EUR	1 000 000	998 526,78	0,60
ITM ENTREPRISES 180124 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 995 447,39	1,20
LAGARDERE SA 180124 FIX 0.0	EUR	1 000 000	997 503,27	0,61
LAGARDERE SA 270324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 977 530,78	1,19
LDC SABLE 220124 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 804,92	1,20
NEXANS SA 110124 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 997 027,59	1,20
ORANO SA 230124 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 387,69	1,19
SAVENCIA SA 120224 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 989 749,05	1,20
SOCIETE BIC 120224 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 984 372,54	1,79
SOFIPROTEOL 050324 OISEST 0.36	EUR	2 000 000	2 005 925,88	1,20
SOPRA STERIA GROUP 190324 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 972 803,38	1,79
TELEPERFORMANCE SE 270224 FIX 0.0	EUR	1 000 000	993 128,86	0,60
TOTAL FRANCE			42 878 017,94	25,76
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			42 878 017,94	25,76
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
assimilé				
ALLEMAGNE				
SANT CONS BANK AG ZCP 15-02-24	EUR	2 000 000	1 989 221,36	1,19
TOTAL ALLEMAGNE			1 989 221,36	1,19
ESPAGNE				
ACCIONA FINANCIACION FILIALES 190424 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 972 821,75	1,18
TOTAL ESPAGNE			1 972 821,75	1,18
PAYS-BAS				
SGS NEDE HOLD BV ZCP 14-02-24	EUR	2 000 000	1 989 080,55	1,20
TOTAL PAYS-BAS			1 989 080,55	1,20
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			5 951 123,66	3,57
TOTAL Titres de créances			48 829 141,60	29,33
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	EUR	24 809	5 780 993,18	3,47
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans I	EUR	8 500	10 554 705,00	6,34
TOTAL FRANCE			16 335 698,18	9,81
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			16 335 698,18	9,81
TOTAL Organismes de placement collectif			16 335 698,18	9,81
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO SCHATZ 0324	EUR	-420	-212 400,00	-0,13
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-212 400,00	-0,13
TOTAL Engagements à terme fermes			-212 400,00	-0,13
TOTAL Instruments financier à terme			-212 400,00	-0,13
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	212 400	212 400,00	0,13
TOTAL Appel de marge			212 400,00	0,13
Créances			264 310,19	0,16
Dettes			-132 286,42	-0,08
Comptes financiers			1 333 511,23	0,80
Actif net			166 510 012,34	100,00

Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	EUR	206 026,082	104,25
Parts PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	EUR	138 976,217	1 043,57